tomne 1891, attendu que ces mêmes artistes allaient être exemptés de leurs cotisations, et la majoration de la retenue sur les ventes, portée à 10 o/o uniformément, n'a pas été une compensation suffisante.

» Aussi la somme qui nous resta en caisse ne nous permit-elle pas de faire au printemps de 1891 ce que votre commission a entrepris ce printemps-ci.

» Comme nous avions en perspective l'Exposition d'automne 1891 à Tourcoing, la prudence nous conseilla d'attendre afin de pouvoir disposer de toutes nos ressources et assurer le succès de cette Exposition.

» L'événement nous a prouvé que nous avions agi sagement, car, si certaines circonstances nous ont favorisés, certains mécomptes nous attendaient aussi.

» Les prévisions optimistes sur le résultat heureux que devaient, disait-on, nous apporter nos réformes libérales, ne se réalisèrent pas.

» En effet, si nous avons atteint aujourd'hui le nombre de 290 sociétaires, nous sommes loin d'avoir comblé le déficit que nous a valu la réduction des cotisations de 48 à 25 francs; et si le concours des artistes exposants a été plus grand, ce qui, assurément, n'a pu qu'augmenter la faveur qu'on accorde à nos expositions, il faut reconnaître qu'il a donné lieu à un accroissement considérable des frais; nous aurons l'occasion de le constater plus loin.

» Il a fallu pour rétablir l'état de nos finances, que par un effort rarement couronné de succès en pareille matière, nous obtenions le dégrèvement des 20 o/o prélevés à tort sur l'importance des cotisations. Le fisc, se rendant aux raisons que nous avons fait valoir, nous restitua une somme de fr. 2024,05 et votre commission put envisager avec confiance l'éventualité de l'ouverture à Tourcoing de la seconde Exposition de votre nouvelle société, c'est-à-dire la huitième Exposition des Beaux-Arts depuis qu'elle existe. — Cette Exposition s'ouvrit en septembre 1891 et nous a apporté, Messieurs, ses enseignements et ses encouragements.

52 œuvres y furent achetées pour une somme nette de 25 495 francs.

» Les amateurs en achetèrent 40, le Musée de Tourcoing 2, la tombola 10. Total 52.

» Certes, c'est un résultat important et heureux en présence de 348 exposants nous apportant 700 œuvres.

» Mais, Messieurs, si cette notable augmentation du nombre de nos exposants, d'ailleurs prévue, nous a amené des noms nouveaux, d'un mérite reconnu, elle a été, il faut bien le constater, un surcroît de dépenses tel, que la somme prévue et votée par la Commission s'est trouvée dépassée de 900 francs et que, de ce fait, nos frais de transport ont été doublés, et c'est là, Messieurs, un des mécomptes dont nous parlions tout à l'heure.

» Pour parer à ce grave danger qui, dans l'avenir, pourrait compromettre nos finances, la Commission a décidé de n'admettre que les œuvres des artistes invités par elle et de ne les autoriser à en présenter que deux au lieu de trois, dans chaque genre. De cette façon, le niveau de nos expositions sera maintenu et nous éviterons les frais exagérés et l'encombrement.

» Nos entrées à Tourcoing se sont maintenues au nombre des années précédentes, dépassant toujours de quelques centaines celles de Roubaix. Il a été versé 50 francs aux pauvres de Tourcoing; et dès le mois d'août une médaille d'or avait été offerte à l'élève le plus méritant des Ecoles académiques de Tourcoing, en même temps que pareil don avait été fait à l'Ecole nationale de Roubaix.

» Nous ne pouvons, Messieurs, constater la satisfaction qu'a donnée à nos amis l'Exposition de Tourcoing, sans insister sur un des éléments les plus touchants de cette satisfaction. Il est bon, il est utile, que nos annales rappellent qu'un généreux citoyen de Tourcoing, uni à l'administration municipale, nous procurait la plus grande joie que nous puissions ressentir et l'aide la plus puissante en faveur de notre œuvre.

» M. François Masurel père, frappé à juste titre de la valeur artistique et patriotique du tableau de Boutigny, *la Mort du général Raoult*, lui proposer à M. Hassebroucq, maire de Tourcoing, et à la commission du musée de la ville, d'acquérir cette œuvre en même temps qu'il offrait de participer de ses deniers à cette acquisition et pour la plus grosse part. Cet élan généreux rencontra le plus vibrant écho, et depuis le mois de novembre 1891, l'œuvre de Boutigny figure avec honneur à l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing.

» Nous ne pouvions que rendre hommage, au nom des artistes et au nom de la Société, à la générosité de M. F. Masurel, à la bienveillance éclairée de M. Hassebroucq, qui ne s'est jamais démentie à notre égard, comme aussi à celle de la Commission administrative du musée de Tourcoing.

» Ce sont là, Messieurs, de ces manifestations en faveur de l'art, qu'il est de notre devoir de signaler. Elles sont rares peut-être, mais n'en ont que plus de mérite et d'ailleurs l'exemple est, dit-on, contagieux : il peut l'être en pareille matière comme en beaucoup d'autres....

» Enfin au moment où l'Exposition fermait ses portes, la commission du Musée nous donnait un dernier souvenir et achetait le marbre remarquable de notre ami Alphonse Cordonnier.

» Et, messieurs, puisque nous remercions en ce moment ceux qui, d'une façon ostensible, nous aident dans nos efforts, vous trouverez, comme nous certainement, qu'il est juste de dire ici bien haut que notre réussite dans la marche de nos expositions n'est pas due qu'à eux seuls. Il est autour de nous, à Paris d'ici, au besoin, des hommes dévoués qui nous apportent un concours aussi désintéressé que puissant.

» Je veux parler avant tout de M. Vigneron, le secrétaire-général de la société des artistes français, et de son vigoureux bras droit M. Glaudinont.

» Nous n'insisterons pas sur leur mérite, heureux même serons-nous, si leur modestie nous pardonne de leur adresser ce témoignage public de toute notre reconnaissance.

» Messieurs, les résultats de l'Exposition de Tourcoing et tous les faits que nous venons de vous exposer ne sont pas, croyons-nous, pour nous décourager.

» La Société a continué à faire face à toutes les exigences de l'existence qu'elle s'est créée : elle veut justifier sa devise : *joindre l'utile à l'agréable*, et arriver surtout à faire le plus de bien possible.

» Or, elle a placé en rentes sur l'Etat les 3000 francs de la Caisse des artistes de Roubaix-Tourcoing, et, afin d'être plus large, au moment voulu, et de pouvoir agir plus efficacement, notre Commission a trouvé sage de n'employer les revenus de cette somme qu'au bout de trois ans, au plus tôt, c'est-à-dire l'an prochain.

» Ces revenus seront alors convertis en bourses de voyages pour des jeunes gens de Roubaix et de Tourcoing; ces bourses viendront s'ajouter à la subvention départementale qui nous permet d'offrir, chaque année, des prix ou médailles aux élèves de nos écoles, ou elles les remplaceront, suivant l'état de nos finances. En un mot, l'argent qui nous est confié par nos concitoyens n'ira qu'à des concitoyens, ne leur sera remis qu'à bon escient, c'est-à-dire qu'il ne devra profiter qu'à ceux qui s'en seront rendus dignes par un travail assidu et des aptitudes reconnues par leurs maîtres.

» Nous pensons, Messieurs, et peut-être pensez-vous comme nous, que notre œuvre est bonne, qu'elle a été utile et que les services qu'elle rend doivent être encouragés. Pour nous qui avons pu voir de quel crédit elle jouit auprès des plus grands artistes; pour nous qui croyons que sa marche vous donne satisfaction, à vous, Messieurs, qui nous versez la manne; pour nous, enfin, qui pensons que le public de nos deux villes y trouve quelques repos après bien des labeurs, nous avons voué à sa marche progressive ce qui nous reste de forces; nous y restons attaché et que nous soyons ici, à Paris ou ailleurs, c'est vers elle que nos pensées se reportent. C'est sur vous, mes chers collègues, que nous comptons plus que jamais, et la charmante Exposition de ce printemps, qui est due à vos seuls soins, en nous comblant de joie, nous apporte la preuve que vous nous avez compris, que nous pouvons nous reposer sur vous; elle nous prouve que vous partagez avec nous et notre attachement à notre œuvre et notre foi dans son avenir, vous saurez la faire vivre et grandir!

» Il nous reste maintenant à préparer notre prochaine Exposition d'automne à Roubaix.

» Nous prenons dès à présent nos mesures pour en assurer l'ouverture vers le 15 septembre prochain et, autant que nous pourrons le faire, pour qu'elle ne soit pas inférieure à celles qui l'ont précédée.

» Vous nous excuserez, Messieurs, nous l'espérons, de vous avoir retenus si longtemps pour vous exposer les travaux de votre commission pendant ces deux années, et cela pour répondre aux termes de nos statuts.

» Nous espérons, aussi que vous approuverez la marche que nous avons suivie et, d'ailleurs, le bilan que nous avons l'honneur de vous soumettre, en témoignant de notre prudence, sera de nature certainement à vous donner toute confiance pour l'avenir.

» En effet, après avoir fait face à toutes les exigences que nous vous avons signalées, après avoir dû, de plus, faire à nos frais d'importantes réparations à l'immeuble que nous occupons, nous vous soumettons un bilan présentant une balance en faveur de l'actif de la Société.

» Comme par le passé, nous ne faisons figurer que pour mémoire le mobilier, la bibliothèque et la *galerie de tableaux* ou d'œuvres d'art déjà importante et que nous appellerons *musée*, peut-être avant longtemps. Ces éléments divers qui sont la propriété de la Société tendent à devenir chaque jour plus importants.

» Depuis notre dernière réunion, en effet, Mlle Galimard, fille de l'artiste bien connu, et dont nous avons déjà cité le nom dans de semblables circonstances, nous a adressé pour notre Bibliothèque, deux volumes de Mme Joubert, et pour notre musée en formation, deux dessins à la plume, deux belles photographies, et un album de composition de vitraux.

» Mademoiselle Joséphine Galimard voudra bien agréer les vifs remerciments que nous sommes heureux de lui exprimer publiquement en votre nom.

» Il est en outre resté à la Société le joli tableau *Vaches et Canards* de notre ami Krabansky et la gravure *La Source* d'après Ingres, lesquels n'ont jamais été réclamés après le tirage de la tombola.

» Maintenant, Messieurs, pour répondre aux obligations que nous imposent nos statuts, nous vous prions de vouloir bien procéder au renouvellement d'un premier tiers de notre Commission administrative.

» Les commissaires que le sort a désignés comme ayant rempli leur mandat sont : MM. Wattel-Bayart, vice-président ; Ferdinand Bulteau, Cyrille Ferlié, Jacquet, Dupire-Rozan, Prouvost-Benat. Ils sont rééligibles.

» En conséquence, nous vous prions, Messieurs, de vouloir bien procéder au vote ».

TOURCOING

Au Conseil municipal. — C'est par une laborieuse séance qui a duré près de trois heures que nos conseillers municipaux ont clôturé leurs travaux de la session ordinaire de mai. Nous avons donné de cette réunion un compte rendu analytique, mais il y a lieu de compléter en signalant plus spécialement quelques vœux et rapports de commissions.

Et d'abord pour les rapports. Nous passerons rapidement sur les décisions de la commission des finances, adoptées sans discussion par le Conseil, qui ont trait à l'acquisition de médailles à l'usage des nouveaux membres de l'assemblée communale, à une demande d'augmentation de traitement d'un employé de l'usine à gaz dont la solution est réservée jusqu'à l'élaboration du budget et aussi à une requête de Mme Raiff, veuve du secrétaire du commissariat central *aux fins de remboursement de sommes versées à la* Caisse de Retraites, rejet de la requête, pour sauvegarder le principe, mitigé par l'allocation d'une indemnité de 150 fr.

En ce qui concerne le subside sollicité par MM. Roux et Delcroix pour l'organisation d'une fête au Brun-Pain, le Conseil municipal, d'accord avec sa commission des finances, n'a pas cru devoir l'accorder afin de ne pas créer de précédents. M. Delcroix a cependant obtenu une faveur, la fourniture gratuite du gaz pour le gonflement d'un ballon.

C'est la commission de la voirie qui a présenté les rapports les plus intéressants : construction d'un aqueduc dans la partie de la rue de Turenne qui en est encore dépourvue (dépense 5.100 fr.), mais avec cette réserve que les propriétaires construiront des trottoirs; affectation d'une somme de 15,000 fr. pour l'établissement d'une canalisation de gaz entre le canal et le boulevard, dans la rue des Carliers, dans la rue de Roncq vers les Orions; construction d'une chaussée pavée au cimetière central.

Un rapport de cette même commission, présenté par M. Delavaivre, aura les honneurs de l'impression et de l'affichage. C'est celui qui a trait au vœu de M. Paul Didry au sujet de l'éclairage des rues particulières.

M. Delavaivre rappelle que, suivant les dispositions du règlement de la voirie, c'est aux propriétaires que revient la charge d'éclairer les rues particulières et il demande qu'on tienne la main à la stricte application du règlement. M. le Maire a ajouté quelques appréciations personnelles. Il estime que la ville a déjà beaucoup fait pour les propriétaires, ajoutant que l'administration s'est toujours montrée moins *exigeante qu'à Roubaix où il reste cependant peu de* rues non classées.

Parmi les motions qui ont été déposées il nous faut signaler un vœu fortement motivé de M. Muller à propos de la compagnie du chemin de fer du Nord; un autre de M. Sénélar demandant d'abaisser le prix du gaz consommé par les moteurs M. Sénélar a fait remarquer que l'idéal entre le prix du gaz pour les moteurs et fourneaux soit disproportionnés.

Enfin une motion très digne d'intérêt a eu pour auteur M. Fidèle Strat que, dans l'intérêt de l'augmentation de la population, propose d'allouer à tout père de famille non patenté, 1 fr. par semaine à partir de quatre enfants, 2 fr. pour cinq enfants, 3 fr. pour six, ainsi de suite en motivant la progression. M. Strat croit qu'on pourrait un peu rogner sur le budget des fêtes, fort chargé ici, pour mettre ce projet à exécution. La question peut paraître offrir quelques difficultés dans l'application, mais elle mérite d'être sérieusement étudiée.

La famille empoisonnée. — On ne connaît pas encore le résultat de l'examen du docteur Castiaux. Les deux jeunes gens qui ont été malades en même temps que leur frère Edmond, sont encore un peu pales; mais leur état n'inspire plus aucune inquiétude. Il en est de même de la mère et de la femme Fauvarque, qui n'ont du reste été atteintes qu'à un degré moindre, et qui n'ont jamais été en danger.

Quant au père, dont la santé laissait déjà à désirer avant l'accident, il est aussi à peu près rétabli, et on espère qu'il pourra reprendre son travail aujourd'hui lundi.

Il s'est produit la semaine dernière, dans le quartier de la gendarmerie, plusieurs décès d'adultes en quelque sorte foudroyants, mais les maladies étaient bien caractérisées.

Halluin. — *Une Bagarre.* — La rue Frasez a encore été vendredi soir le théâtre d'une scène de violence qui a occasionné en peu de temps un rassemblement considérable. Vanrobest Pierre, 29 ans, sa femme, 38 ans, sa fille, 17 ans, Lippens Elise, 18 ans, Lippens Elodie, 17 ans, se *sont livrés à une bataille en règle*: coups de sabots, de poings, d'ongles, tisons et de balai même sont tombés drôs comme grêle et les combattants ne se sont retirés que couverts d'égratignures et de sang.

Samedi, craignant de se voir poursuivis, c'est à qui viendrait porter plainte au commissaire de police, M Duquesne, qui ne put, qu'en constatant un acte de jalousie, établir les responsabilités, aussi se vit-il porter d'octroyer un procès-verbal à chacun.

Roncq. — *Un vol.* — Vendredi soir en montant à leur chambre à coucher, les époux Vandekerkhove Grimonprez nouvellement établis cabaretier à l'enseigne du *Sabot d'Or* près la gare, trouvèrent leur garde-robe ouverte et constatèrent la disparition d'un porte-monnaie contenant 40 francs.

Toutes les recherches restèrent infructueuses et ne purent que se souvenir des sorties fréquentes d'un consommateur pendant la soirée qu'il avait passée avec plusieurs *de ses amis*.

La porte de la cuisine donnant sur la cour était restée ouverte par suite de la chaleur de la journée et ils supposent que le malfaiteur a dû s'introduire par cette issue facile.

Plainte a été déposée et la gendarmerie d'Halluin a dû faire son enquête cet après-midi.

Un carrousel en voiture. — Dimanche a lieu, au hameau du Blanc-Four, le carrousel que nous avons annoncé.

La musique municipale de Roncq, convoquée à cette occasion, et la Jeunesse du Blanc-Four, ont précédé et escorté le cortège qui s'était réuni à 3 heures à la gare du *Pied-de-Bœuf* et s'est dirigé au milieu d'une foule de curieux vers le hameau gracieusement pavoisé.

Le départ comprenait une centaine d'inscriptions, réparties en plus de 40 voitures qui se sont dirigées vers l'estaminet du « Petit-Ballot », point de départ, pour longer la route nationale jusqu'à l'estaminet du « Blanc-Four ».

Des jeux populaires devant avoir lieu aujourd'hui, la Commission profitera de la circonstance pour proclamer les lauréats de cette fête fort animée au milieu d'un hameau un peu trop abandonné.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

La fête annuelle des Sauveteurs du Nord. — La Société des Sauveteurs du Nord a célébré dimanche le 44e anniversaire de sa fondation.

A midi, a eu lieu la messe traditionnelle, en l'église Saint-Maurice.

A trois heures, a été faite, à l'hôtel du Maisniel, la distribution solennelle des récompenses.

La fête s'est terminée par un banquet à l'hôtel des sapeurs-pompiers.

Voici la liste des récompenses qui ont été distribuées :

Grands diplômes d'honneur. — Charles Gossin, pilote à Dunkerque ; Jean Pollet, patron du canot de sauvetage, à Calais ; Jacques Bommelaer, pilote à Dunkerque; Pierre Avron, pilote à Calais.

Prix du Conseil général. — Hans Apeness, armateur à Calais; Jules Dufour, entrepreneur à Dunkerque.

Prix de la ville de Lille. — Louis Langlet à Dunkerque.

Prix du Conseil d'administration. — Fidèle Delpierre, à Lille.

Médaille d'or. — François Cordier, à Dunkerque; Pierre Wadoux, à Dunkerque; Pierre Levavasseur, à Calais; Amand Schabanel, à Dunkerque; Louis Bouquet, à Merville; Emile Maryn, à Dunkerque; Albert Sampité, à Calais; Georges Verbecknoès, à Dunkerque; Hippolyte Vandenbusche, à Dunkerque.

Prix donnés par des sociétés étrangères. — Réné Fichaux, à Dunkerque; Arthur Lefebvre, à Estaires; Eugène Vanhoove, à Dunkerque; Henri Dauchy, à Marquette; Mme Dewez-Bay, à Calais; Pierre Marquette, à Dunkerque; Adolphe Caron, à Béthune.

Médailles d'argent spéciales. — Joseph Brunet, à Gravelines; Auguste Verbeyleu, à Lille; Jean Marie, à Denain; Edouard Dhéry, à Fresnes; François Doudin, à Wasquehal; François Delcambre, à Bouchain; Edouard Rigot, à Lille; J.-B. Demazière, à Lille; Théophile Rassemont, à Tournai; Camille Decrits, à Roubaix; Théodore Leclercq, à Roubaix; Pierre Vilecot, à St-Amand; Eugène Maryn, à Dunkerque; Pierre Dutertre, à Calais; Emile Delporte, à Lille; Louis Weus, à Dunkerque; Oscar Meurin, à Calais; Joseph Thomazie, à Lille; Julien Fontaine, à Denain; Auguste Knockaert, à Steenkerque; Gustave Ponthieu, à Calais.

Médaille de vermeil. — Georges Delaporte, pharmacien à Roubaix.

Médailles d'argent. — Henri Cordier à Dunkerque ; Charles Gommet à Tourcoing; Pierre Dumont à Somain; Onésime Chamberlin à Dunkerque; Delaby de Surmont à Tournai; Léonce Lonnoy à Lourches; Gaston Bar à Béthune; François Deloison à Calais; Marc Gressier à Wissant; Polidor Sagary à Rosendaël.

Médailles de bronze. — Charles Quénet, Henri Duvette, à Dunkerque; Constant Cavoet, à Watten; Emile Berte, à Roubaix; Louis Deruddre, Aimé Cogibus, Aimé Bertram, Léon Marcel, Emile Clacyssen, à Dunkerque; Léon Boussemaer, à Rosendael.

Mentions honorables. — Ange Ariotti, Albert Lefebvre, Jules Laviéville, Antoine Seronde, Louis Barbion, à Dunkerque ; Mme Jouvenaux, Jean Degouge, Ferdinand Vandenbeusch, à Lille ; Emile Leplat, à la Madeleine ; Joseph Pollet, Alfred Avisse, Denis Fournier, Jean-Baptiste Pollet, Charles Loison, Jacques Omain, Victor Bracq, à Boulogne-sur-Mer.

Le Grand-Théâtre de Lille. — M. Taillefer, ancien directeur du Grand-Théâtre de Rouen, est nommé pour la saison prochaine directeur du Grand-Théâtre de Lille. Le choix de M. Taillefer vient d'être arrêté par M. le maire de Lille. M. Taillefer est actuellement directeur artistique du Casino de Boulogne.

Un Lillois à la course de Paris-Belfort. — Parmi les nombreux marcheurs qui ont pris part à la course à pied de Paris à Belfort, se trouve un Lillois, M. Lambert, marchand de journaux, qui est arrivé le 35e à Belfort.

Un accident de voiture à Lille. — Dimanche vers cinq heures et demie du soir, un accident s'est produit boulevard Bigo-Danel, à Lille.

Une voiture appartenant à M. Emile Delbecque, cultivateur à Quesnoy-sur-Deûle passait boulevard *Bigo-Danel*; il s'y trouvait sa famille ainsi que M. Ignace Fally son voisin, lorsqu'arrivé à la Place de Tourcoing, une des roues fut prise entre les rails du tramway, la voiture fut renversée et M. Delbecque fut projeté sur le sol; dans sa *chute il s'est fracturé la jambe.*

Les autres personnes qui se trouvaient dans la voiture ont été contusionnées.

NORD

M. Trystram franc-maçon. — Le journal de Dunkerque, la *Flandre*, ne paraît nullement étonné de voir M. Trystram, ceindre à 73 ans, *le tablier maçonnique*. C'est, dit-elle, la conclusion du marché conclu lors de l'élection sénatoriale du Nord :

« Nous n'ignorions pas que, lors des élections sénatoriales, les Loges *n'avaient promis leur concours à l'ambitieux* « port fait homme » qu'à la condition expresse qu'il abdiquerait sa liberté entre les mains des Frères et amis ; le marché avait été accepté, conclu, et voilà pourquoi nous avons vu, jusque dans les moindres villages *du Nord, des agents mystérieux, inconnus, et patronner* et exalter la candidature de l'ex-député Dunkerquois ; dans les arrondissements de Cambrai et d'Avesnes surtout où les Loges exercent une grande influence, celle-ci qui a été mise tout entière au service de celui que les électeurs *ont renié avec tant d'éclat, à plusieurs reprises.*

» M. Trystram était le « candidat des Loges » et les mêmes gens qui l'ont patronné alors sont vraiment bien mal venus de venir aujourd'hui nous parler de pression, d'intimidation et de libre arbitre quand on sait les moyens qu'ils ont mis en œuvre pour assurer une pitoyable majorité de 150 voix à celui qui avait promis d'accepter et d'exécuter leurs « mots d'ordre. »

» Voici donc M. Trystram, le sénateur d'Hazebrouck, esclave des Loges. Le fait en lui-même nous importe peu. La petite et impuissante coterie qui le soutient ici ne lui rendra pas un atome de popularité. »

Notre confrère émet ensuite avec raison les réflexions suivantes, au sujet de la tenue maçonnique de la Loge l'*Amitié et la Fraternité* :

« Il se dégage de la réunion de dimanche à la loge l'*Amitié*, une question des plus graves, que le cadre de cet article ne nous permet pas de traiter.

» Que la Franc-Maçonnerie inculque d'une façon générale, à ses adeptes, l'amour de la République, et surtout des vertus civiques, nous ne pouvons qu'y applaudir; mais que la Franc-Maçonnerie, société secrète, échappant à tout contrôle, se constitue en comités électoraux, et *tente à la suite d'un particulier*, de faire échec à la volonté populaire;

» Qu'à la faveur de rites, destinés à frapper l'imagination, elle donne le mot d'ordre à des illettrés, qui se croient tenus de le suivre;

» Nous déclarons formellement que là est l'abus et le danger, et que de telles pratiques constituent au plus haut degré l'embrigadement et la pression destinés à fausser le suffrage universel.

» Et nous espérons bien que les faits profondément regrettables qui se sont produits à Dunkerque, appelleront la plus sérieuse attention de la part des Pouvoirs publics. »

Conclusion : M. Trystram, franc-maçon, représente aujourd'hui au Sénat le catholique arrondissement d'Hazebrouck.

L'élection de Cambrai. — Dimanche a eu lieu à Cambrai, l'élection d'un conseiller d'arrondissement. M. Copin, opportuniste, a été élu par 3,341 voix; il y avait 6,884 inscrits et 3 467 votants.

Nos représentants au parlement. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans le *scrutin sur l'ordre du jour pur et simple* accepté par M. Loubet à la suite de l'interpellation de M. Ferroul sur les élections municipales dans l'Aude.

Ont voté *pour* : MM. Guillemin, Herbecq, Evrard Eliez, Michau, Trannin, Dubois, Lalou, Pierre Legrand, Dron et Sirot.

Ont voté *contre* : MM. Bergerot, Déjardin-Verkinder, de Prescheville, de Montalembert, Le Gavrian, Lafargue, des Rotours, Thellier de Poncheville, Moreau.

N'a pas pris part au vote : M. Renard.

Absent par congé : M. Plichon.

Une distinction honorifique. — Nous apprenons que S. M. le roi de Danemark vient d'élever à la dignité de commandeur de l'ordre du Danebrog M. Bonvarlet, consul du Danemark à Dunkerque et président du comité flamand de France.

Cette distinction si flatteuse accordée à M. Bonvarlet, à l'occasion des noces d'or de Leurs Majestés danoises, est la juste récompense des nombreux services rendus par lui aux marins danois faisant escale à Dunkerque.

Si M. Bonvarlet a bien mérité du pays qui l'a accrédité en France, il a su aussi rendre à ses compatriotes, en de bien douloureuses circonstances, un service que personne n'a oublié.

En 1871, il accepta d'organiser pour toute la région du Nord, la distribution des secours en argent et en nature, que le peuple danois envoyait aux Français victimes de la guerre.

M. Bonvarlet put ainsi soulager bien des misères et faire bénir par de bien nombreux malheureux nos fidèles amis du Danemark.

PAS-DE-CALAIS

Un crime horrible à Bruay. — Assassinat et suicide. — La dynamite vient encore d'être l'instrument d'un épouvantable drame. Cette fois ce n'est plus la question sociale, mais une simple jalousie qui l'a mise en jeu.

Un mineur belge de 31 ans, Debrusche, travaillait aux mines de Bruay et habitait une maisonnette des corons de la fosse numéro 3, en compagnie d'Alphonsine Toubeau, âgée de vingt ans, avec laquelle il vivait maritalement.

Debrusche venait d'être congédié par la Compagnie et il allait quitter Bruay samedi pour retourner en Belgique.

Il invita Alphonsine à le suivre, mais elle refusa formellement malgré ses prières et ses menaces.

Or vers midi une formidable détonation se produisait ; une partie de la maison croulait et les voisins accourus épouvantés trouvaient Debrusche et Alphonsine gisant parmi les décombres dans une mare de sang, la poitrine trouée par une horrible blessure; des lambeaux de chairs et des taches de sang maculaient les meubles, les murs et même le plafond.

Voici ce qui a dû se passer : A un certain moment, Debrusche, furieux de se voir abandonné par la jeune fille, fou de jalousie et de désespoir, l'a jetée sur le lit et s'est étendu sur elle, plaçant entre les deux poitrines une cartouche de dynamite dont il a allumé la mèche. La mort ne s'est pas fait attendre.

Une foule énorme de curieux a défilé pendant toute l'après-midi pour voir les cadavres, qui sont méconnaissables.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 14 juin 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Louis SOYEZ, époux de Dame Marie NYS, décédé à Roubaix, le 14 juin 1891, dans sa trentième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 15 juin 1892, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Louise-Léonie ANVERTS, épouse de M. Henri CANONNE, décédée à Roubaix, le 30 mai 1892, dans sa vingt-troisième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HYGIÈNE DE LA ROUTE

Pour le cas où certains de mes lecteurs auraient envie, sinon d'imiter les marcheurs héroïques de la course Paris-Belfort, tout au moins de se livrer aux exercices en plein air trop longtemps dédaignés chez nous, je vais résumer les conseils les plus simples concernant l'hygiène de la route.

En plein air, pêche, chasse, excursion, le grand ennemi est le soleil; l'humidité le suit de près dans l'échelle des *impedimenta* : mais comme avec le mauvais temps on est moins tenté de sortir, je vous parlerai surtout de belles journées d'été, si agréables, les traîtresses et si dangereuses, les charmantes.

Le premier point est le vêtement. Il faut avant tout être à l'aise, à l'aise de la tête aux pieds. Pour marcher rien ne vaut le brodequin à semelle épaisse et large; les douceurs de l'espadrille ou du petit soulier sont trompeuses. Des chaussures solides, légères proportionnellement, opposant une épaisseur notable entre la plante du pied et le sol, voilà le programme.

Quatre couches de dégras sur le cuir pour lui donner la souplesse désirable, et enfin, un graissage énergique du pied et de la chaussette avec du suif frais, bien blanc, lequel ne dégagera aucune odeur — au contraire.

Le vêtement sera en laine, dessous et dessus ; ample, très ample, blanc ou tirant sur le blanc.

Il n'y a qu'une coiffure, le casque en moelle de sureau. On a tort de considérer chez nous cette coiffure comme originale, et de redouter de paraître excentrique. Avant toute question d'étiquette, il me semble que la santé a des droits. Or, le casque — fort joli du reste lorsqu'on y est habitué — est la seule coiffure insolaire.

Craignez les insolations, craignez-les, surtout quand le soleil est légèrement voilé par les nuages. Autant de flocons neigeux dans la voûte azurée, autant de lentilles multipliant, sans qu'il paraisse, la puissance des rayons lumineux. Guérissez les insolations sans tarder. Un jaune d'œuf appliqué, cru, en couche généreuse, sur toute la partie endommagée. Il sèche, tombe de lui-même, emportant la douleur, empêchant les conséquences du coup de soleil.

En état de transpiration, ne passez pas du soleil à une pièce fermée, fraîche; évitez le courant d'air. Restez plutôt dehors jusqu'à ce que la température du corps se rapproche de celle de l'air ambiant.

Ne mangez ni ne buvez à la halte avant un repos de plusieurs minutes.

Fuyez comme la peste les petits vins de pays, l'eau de seltz, l'eau froide, le vin froid. Faites monter de la cave une bouteille de vin rouge ou blanc, sérieux, solide, et laissez-lui prendre la température de la salle à manger.

Mieux vaudrait du thé.

Après le repas, une forte tasse de café bouillant est indispensable. J'autoriserai une toute petite goutte d'alcool, mais pas deux.

Le flacon d'eau-de-vie dans la poche est une de ces erreurs qu'on paie cher. Au plus, frottez-vous les tempes avec cette réserve, mais n'en buvez jamais, sinon en cas de faiblesse — encore préférerais-je de l'eau fraîche sur le visage et du repos.

Partez doucement, forcez en route si c'est indispensable, arrivez avec lenteur.

Un orage? Poussez droit au premier village, changez de vêtements, laissez sécher les vôtres et, coûte que coûte, faites-vous réintégrer dans un véhicule quelconque.

J'aime mieux dépenser un louis pour éviter la fluxion de poitrine que de me soigner ensuite.

Ces règles sont peu de chose ; mais il faut s'y astreindre, sous peine de transformer un plaisir en une suite d'ennuis de toutes sortes.

EDMOND RENOIR.

BELGIQUE

Mouscron. — MONT-A-LEUX. — *Le festival.* — Ainsi que nous l'avions prévu, cette fête musicale a obtenu un grand et légitime succès. Dès trois heures une foule énorme remplissait le Mont-à-Leux. A trois heures 3/4, le cortège, au complet, se mettait en marche et parcourait ainsi les principales rues de Mont-à Leux et du Touquet.

A 5 heures le concert commençait. Toutes les sociétés ont rivalisé de zèle. La fanfare Ste Cécile a exécuté la *Marseillaise* en l'honneur des sociétés françaises, qui avaient gracieusement prêté leur concours à cette fête intime.

Toutes les sociétés, et entre autres, la *Philharmonique du Jean-Ghislain* ont été vigoureusement applaudies.

La *Fanfare Franco-Belge* a droit à des éloges particuliers, son dernier morceau a valu aux deux pistons solo les bravos unanimes de la foule.

A 9 heures le concert était terminé; l'animation a duré jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Bruxelles. — L'*Indépendance belge* vient de recevoir des nouvelles graves de la côte d'Afrique. Un conflit s'est produit entre les autorités françaises et les agents du Congo belge.

— Le capitaine belge Bobson, attaché à l'expédition du Katanga, dans le Congo, est mort.

— On dit que le général Pontus, ministre de la guerre, est décidé à se retirer après les élections générales, et même à quitter l'armée. Il entrerait comme administrateur à la Société générale de Bruxelles.

Gand. — Le résultat du referendum a donné 462 voix en faveur du suffrage universel et 180 contre.

Le drapeau rouge flotte au *Woorwat*; les locaux progressistes sont chalemment pavoisés.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

13 JUIN 1752

SERINGHAM

Ce fut une cruelle journée pour Dupleix, dont il fallut toute l'énergie pour réparer le désastre causé par l'incapacité de son lieutenant.

Il faisait bloquer Trichinapali, ville située près de la rive droite du Cauvery, à 45 lieues S.-O. de Pondichéry, et 30 lieues droit à l'O. de Karikal, défendu par une triple enceinte garnie de tours, et des fossés pleins d'eau. Le Cauvery, en passant au N. de la ville, s'y divise en deux branches qui vont se réunir plus loin à l'E., embrassant la longue île de Seringham; les Français, au nombre de 900, sous le général Law (le neveu du financier), avec 2.000 cipayes et une armée de 30,000 Hindous, dont ils étaient les auxiliaires, occupaient au N. Seringham, sur la route de Pondichéry, à l'E. le fort de Collady, bâti sur la rive droite en face de la pointe orientale de l'île, et au S. un camp fortifié dans une plaine semée de mamelons. Les vivres commençaient à manquer dans la ville, la mésintelligence y régnait déjà entre les Hindous et les 8 ou 900 Anglais qui la défendaient.

Law ne sut pas profiter de ses avantages; malgré les avis et les instances que Dupleix lui adressait de Pondichéry, il ne sut ni arrêter dans sa marche un immense convoi amené de Gondelour (entre Karikal et Pondichéry) par Clive et protégé seulement par 400 Anglais et 1,400 cipayes, ni l'empêcher de contourner son camp par le S. et de pénétrer dans la ville.

Dès lors il perdit la tête, et malgré la solidité des positions qu'il occupait et qui défiaient toute attaque, il donna l'ordre de faire passer toute l'armée dans l'île de Seringham, abandonnant pour le faire la majeure partie de ses approvisionnements et brûlant une immense quantité de voitures et de vivres pour ne pas les livrer à l'ennemi.

C'était une faute capitale, car l'île, sous le feu de la forteresse, n'était défendable qu'à la condition d'avoir la possession des deux rives du Cauvery, or, on venait d'abandonner la rive droite, et on risquait d'être bloqué par la rive gauche, ce qui ne manque pas d'arriver le jour où Clive, franchissant le fleuve en amont de Trichinapali, se fut emparé sur nos derrières avec 400 anglais, 700 cipayes et 3000 Mahrattes, du village de Samiaveram, situé au N. de l'île sur la route de Pondichéry.

En vain Dupleix envoya par cette route d'Autheuil avec 120 Français (on voit de quels effectifs il disposait pour conquérir l'Inde), pour prendre Clive à dos, ils furent écrasés sans que Law fît le moindre effort sérieux pour combiner son attaque avec la leur, il était tombé dans le découragement le plus complet, et n'obéissait plus même aux ordres réitérés de Dupleix de quitter l'île à tout prix et de se mettre en retraite à l'E. pour essayer de gagner Karikal.

Quand il s'aperçut que les vivres allaient manquer et qu'il allait être bombardé, il envoya au camp anglais et capitula ; le 13 juin 35 officiers, 785 soldats français et 2000 cipayes mirent bas les armes devant le commandant anglais agissant au nom du prince hindou dont il était l'auxiliaire, car Anglais et Français se battaient dans l'Inde sans que la France et l'Angleterre fussent en guerre. Dupleix n'avait plus désormais un soldat, et cependant il ne désespéra pas; le 28 juillet 300 hommes lui arrivèrent d'Europe, et en deux mois il ramena la fortune et la victoire sous le drape